



Créée le 22 Avril 2023

Association reconnue d'Intérêt Général n° W452004242 – SIRET 49156924000014

Siège Social déclaré : Pôle Culturel Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin  
12, parvis de l'UNESCO  
21000 DIJON.

Régulièrement invité par courrier électronique (*octobre 2025*) dans les délais statutaires,  
le Conseil d'Administration de la FCRF s'est réuni en PRESENTIEL ou en VISIO-CONFERENCE  
sous la présidence de l'Administrateur le plus ancien.

**le lundi 20 Octobre 2025 à l'issu de l'Assemblée Générale Ordinaire.**

**L'Ordre du Jour est le suivant :**

- \* Emargement de la feuille de présence ;  
**1- Election du Président 2025-2028**

**2- Elections du 1er & 2ème Vice-Président 2025-2028**

**3- Validation du Bureau 2025-2028 présenté par le Président élu.**

A vingt heures et quarante-cinq minutes (20h 45), l'Administrateur le plus ancien, Monsieur Jean-Claude ESTIRACH, Doyen de l'Académie des Confréries Languedoc-Roussillon Occitanie ouvre la séance en présence des Administrateurs élus.

Etaient présents :

a) *Administrateurs élus :*

- 1- Ardennes : GIRAUD Bernard – Président Festival des Confréries des Ardennes – *en visioconférence*
- 2- Bourgogne France-Comté : POYER Christian – Président de l'Ambassade des Confréries de Bourgogne - Franche Comté - *en visioconférence* ;
- 3- Bretagne : MARTIN Philippe – Pdt des Confréries de l'Académie Bretagne - Présentiel ;
- 4- TOURNANT Annette – Déléguée – Présentiel ;
- 5- Centre Val-de-Loire : SENECHAL Alain – Pdt Ambassade des Confréries Centre Val-de-Loire - *en visioconférence* ;
- 6- PAUTRAT Benoît – Délégué – Présentiel ;
- 7- Grand Est : GANGLOFF Laurent, ex-2<sup>ème</sup> Vice-Président - Pdt Fédération Régionale des Confréries Grand Est - Présentiel ;
- 8- NEDELcot Michèle – Déléguée & Vice-Présidente Fédération Régionale des Confréries du Grand Est - *en visioconférence* ;
- 9- Languedoc-Roussillon Occitanie : ESTIRACH Jean-Claude, ex-1<sup>er</sup> Vice-Président FCRF – Pdt Académie des Confréries Languedoc-Roussillon Occitanie - Présentiel ;
- 10- BOBRIE Didier – ex-Secrétaire Général – Délégué Académie des Confréries Languedoc-Roussillon Occitanie – Présentiel ;
- 11- Midi Pyrénées Occitanie : IMBERT Eliane – Pdte Ambassade des Confréries Midi Pyrénées Occitanie - Présentiel ;
- 12- CARDON Alyne – Déléguée – *en visioconférence* ;
- 13- Normandie : LATINIER Gérard – ex-Secrétaire fédéral Adjoint – Délégué représentant ETIENNE Jean-Michel - Pdt Académie des Confréries de la Région Normandie - Présentiel ;

14- Nouvelle Aquitaine : CARNEZ Bruno – Président de l'Académies des Confréries de Nouvelle Aquitaine - *en visioconférence* ;

15- Pays de La Loire : PAIROCHON Dominique – Président de l'Ambassade des Confréries des Pays de la Loire - Présentiel ;

16- GAUTIER Henri-Pierre – ex-Trésorier fédéral Adjoint – Délégué Ambassade des Confréries des Pays de La Loire – *en visioconférence* ;

Etaient excusés avec « Pouvoir » :

a) *Administrateurs élus* :

1- ALCAYGA Manolo – ex-Secrétaire fédéral Adjoint – Délégué Ambassade des Confréries de Nouvelle Aquitaine ;

Les Régions : Auvergne Rhône-Alpes, Hauts de France, Ile de France, Provence Alpes-Côte d'Azur, n'étaient pas représentées, ni invitées au motif : NON REGULARISATION DES COTISATIONS 2024-2025.

Tous les Administrateurs élus, présents ou représentés ayant régulièrement émargés la feuille de présence du présent Conseil d'Administration, celui-ci peut donc valablement délibérer, le quorum étant respecté (16 voix sur 20).

⌘

### **1- Election du Président**

L'Administrateur le plus ancien, Monsieur Jean-Claude ESTIRACH, Doyen de l'Académie des Confréries Languedoc-Roussillon Occitanie aborde donc l'Ordre du Jour, et demande : « ***est-ce qu'il y a un candidat au poste de Président ?*** »

- Personne ne lève la main ou fait acte de candidature en visioconférence.
- Monsieur Benoît PAUTRAT accepte alors de « bien vouloir continuer son engagement à ce poste, mais pour la seule mandature 2025-2028 ».

Personne ne demandant un vote à bulletin secret, il est donc procédé un vote « à main levée ».

Contre = 00

Abstention = 00

**Pour : UNANIMITE.**

**Monsieur Benoît PAUTRAT est donc élu PRESIDENT pour la mandature 2025-2028.**

### **2- Elections du 1er & 2ème Vice-Président 2025-2028**

Le nouveau Président élu, Benoît PAUTRAT, sollicite donc le Conseil d'Administration pour pourvoir aux postes de 1er & 2ème Vice-Président pour la mandature 2025-2028.

Aucun Administrateur ne manifestant un « acte de candidature », le Président Benoît PAUTRAT demande à Jean-Claude ESTIRACH & à Laurent GANGLOFF s'ils sont d'accord pour renouveler leur précédent mandat.

Ceux-ci acceptent donc de postuler pour un nouveau mandant de 03 ans.

Il est donc procédé un vote « à main levée ».

Contre = 00

Abstention = 00

**Pour : UNANIMITE.**

**Messieurs Jean-Claude ESTIRACH, et Laurent GANGLOFF sont donc élus, respectivement au poste de 1er Vice-Président et 2ème Vice-Président pour la mandature 2025-2028.**

### **3- Validation du Bureau 2025-2028 présenté par le Président élu.**

Le Président Benoît PAUTRAT soumet donc à son nouveau Conseil d'Administration, pour validation, son nouveau Bureau pour la mandature 2025-2028 :

Conseil d'Administration n° 01 – 20 Octobre 2025

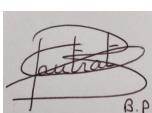
- au poste de Secrétaire Général : **Didier BOBRIE**
- Secrétaire fédéral adjoint : **Gérard LATINIER** en charge plus particulièrement du site WEB
- comme Trésorier fédéral : **Alain-Claude HUET**
- Trésorier fédéral adjoint : **Henri-Pierre GAUTIER**.

**Les Administrateurs n'émettant aucune objection particulière sur cette liste, l'ensemble du nouveau Bureau est donc validé à l'unanimité.**

Le Président Benoît PAUTRAT souhaite, que rapidement, soit donner au Secrétaire Général, Didier BOBRIE ([confreries.bobriedidier@gmail.com](mailto:confreries.bobriedidier@gmail.com)), le nom et les coordonnées des Délégués de chaque Groupement Régional, afin de mettre à jour la liste des Administrateurs.

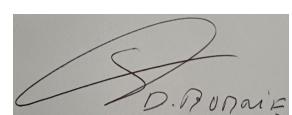
De tout ce qui a été dit,  
le présent procès-verbal est rédigé en 01 exemplaire original par le nouveau Secrétaire Général, Didier BOBRIE, pour faire et valoir ce que de droit, co-signé et validé par le Président, Benoît PAUTRAT.  
Fait à Nantes, le 20 Octobre 2025

Le Président



Benoît PAUTRAT

Le Secrétaire Général



Didier BOBRIE